Cayenne, le 06 juin 2017

Un état de droit empêcherait-il des jeunes d'étudier?

En Guyane oui!

Il y a 11 ans, une mobilisation d'ampleur en Guyane, où la solidarité s'était exprimée massivement , avait permis un accord avec la Préfecture : tous les jeunes, quelles que soient leurs origines ou leurs nationalités pourraient continuer le cursus scolaire dans lequel ils s étaient engagés.

Or, nous apprenons depuis quelques jours qu'au moins 4 élèves de lycée ont été récemment assignés à résidence avec obligation de se présenter à la gendarmerie plusieurs fois par semaine. Des contrôles qui entravent fortement la scolarité de ces jeunes et mettent en sursis leur avenir. Leur seul crime est de ne pas être de la bonne nationalité et de ne pas avoir obtenu de carte de séjour leur permettant de poursuivre leurs études.
Ces jeunes lycéens, futurs bacheliers, se sont vu attribuer des obligations à quitter le territoire. Peut-on tolérer que des jeunes, scolarisés depuis des années sur notre territoire, se voient ainsi privés du droit à l'éducation et voient leur scolarité brutalement interrompue pour des questions de « papiers » ?

Le mouvement social de mars avril 2017 a défendu, et défend toujours fortement par le biais du Pôle éducation, le droit à une éducation digne et respectueuse pour tous les élèves de Guyane.

SUD Éducation dénonce cette procédure, ce non respect d'un accord que l'on pensait entériné et le manque de respect et de considération de l'état vis à vis de la jeunesse de Guyane. Un état de droit empêcherait-il des jeunes d'étudier? En Guyane oui!
SUD éducation Guyane demande l'arrêt de toutes les mesures administratives de contrôles et de reconduites de ces jeunes ainsi que leur régularisation immédiate.

SUD éducation Guyane rappelle que le droit à la scolarisation est reconnu par le code de l'éducation et que, de ce fait, tout élève scolarisé doit pouvoir terminer sa scolarité en toute tranquillité quelle que soit son origine, sa nationalité ou sa situation administrative.

Car l'éducation est un droit et la solidarité un devoir ! Sud éducation rappelle qu'il est pour la régularisation de tous les élèves jeunes majeurs sans papiers ainsi que la régularisation de tous les sans papiers.

Mobilisons nous !!